



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le lundi 10 décembre 2018 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Michel Gosselin
Siège no 2 Monsieur Marc Grenier
Siège no 3 Monsieur Pier-Luc Gilbert
Siège no 5 Monsieur Jonathan Pépin
Siège no 6 Madame France Bégin

Madame Myrienne Poulin, conseillère au siège numéro 4 est absente.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Éric Rouillard.

Madame Edith Quirion, directrice générale / sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

Comme exigé par la loi, un avis de convocation a été délivré à chaque membre du conseil.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Eric Rouillard, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

123554-12-2018 Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3- ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019
- 4- ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021
- 5- PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC SUR LE BUDGET
- 6- CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

123555-12-2018

N° de résolution
ou annotation

Il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2019. Comme exigé par la loi, un envoi postal expliquant les prévisions budgétaires 2019 sera distribué à chaque adresse.

4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

123556-12-2018

Il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le plan triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 ; Les documents déposés font partie intégrante de la présente résolution.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC SUR LE BUDGET

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

123557-12-2018

Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 20 h 06.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Eric Rouillard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

ERIC ROUILLARD, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.